A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

SUPREME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GENERAUX DU 33ème ET DERNIER DEGRE DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE
SOUS LA VOUTE CELESTE PAR 43° 6'42" DE LATITUDE NORD ETA 5°51' 33"DE LONGITUDE EST AU GRAND MERIDIEN DE PARIS

ZENITH DE LA SEYNE SUR MER

À nos Souverains Grands Inspecteurs Généraux, Sublimes Princes du Royal Secret, Grands Inspecteurs Inquisiteurs Commandeurs, Grands Élus Chevaliers Kadosch, Souverains Princes Chevaliers Rose-Croix, Grands Élus Parfaits et Sublimes Maçons, Grands Maîtres Architectes, Maîtres Secrets,
A tous les Francs-Maçons du Rite Écossais Ancien et Accepté répandus Sur la surface du globe,
Faisons savoir:
Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté du Puissant Lieutenant Grand Commandeur et des Souverains, Grands Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré du Rite Écossais Ancien et Accepté composant le Suprême Conseil Uni, Chefs, Protecteurs et Vrais Conservateurs de l'Ordre, avons nommé:

CHEVALIER KADOSCH, 30ème DEGRE DE NOTRE RITE

Notre Très Cher Frère : ***Alain GIRAUDI***
*Inscrit au contrôle du Sublime Aréopage : N° A**1 au Camp** de **LA SEYNE SUR MER***
Sous le titre distinctif : ***«ECHELLE MYSTERIEUSE »***

Voulant que ce Frère jouisse des avantages, droits, prérogatives et honneurs attachés à ce degré, qu'il en exerce les attributions en conformité des Constitutions, Règlements généraux et particuliers de notre Ordre et qu'il soit partout reconnu en cette qualité, lui avons fait délivrer la présente patente dûment certifiée, signée, scellée et timbrée de notre Sceau, pour constater à la fois le degré qui lui est conféré et son inscription au contrôle particulier de notre 30ème degré sous le N°30 13

Mandons et ordonnons à tous les Maçons réguliers, à tous les Ateliers de notre Juridiction, invitons tous autres Maçons ou Corps maçonniques réguliers de tous degrés, au nom de cette réciprocité de devoirs, d'amitié et de bienveillance qui nous lie et nous unit, à le reconnaître aux degré et titre énoncés et à remplir envers lui tous les devoirs prescrits par les lois de l'Ordre

Fait et donné en Tenue du Suprême Conseil, le ***…31 Janvier 2024***

LE TRES PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR
André SAGNARD

LE PUISSANT LIEUTENANT GRAND COMMANDEUR
Gilbert BONNEFOY

SUPREME CONSEIL UNI
Rite Ecossais Ancien et Accepté

LE MISNISTRE D'ETAT GRAND ORATEUR
Henri GIANOLI

LE GRAND SECRETAIRE GENERAL
Joseph PEREZ